

N° 393

Mars

Avril

2016



infos

communales

Baelen - Membach

Dossier:

Les espèces invasives

Histoire

- Rue Longue

Nature

- Le faucon crécerelle

En bref

- Opération Rivières propres
- Brevet européen de premiers secours
- Les photos d'identité



Vie associative :
l'agenda des activités
du printemps



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable au numéro unique : **1733**.

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde,

le week-end du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h.

En semaine, le numéro pour contacter le médecin généraliste de garde est le 087/33.87.00, toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Adresses des médecins

Limbours

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt

ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCIEN Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

Le 14 décembre 2015, le conseil communal a voté le budget de l'exercice 2016. Au service ordinaire, le budget dégage un boni cumulé de 1.043.850,25 euros après prélèvements de 661.500 euros pour alimenter le service extraordinaire et de 320.000 € destinés aux fonds de réserve et provisions (financement des pensions, zone de secours et zone de police).

Le service extraordinaire reprenant les investissements prévus durant les prochaines années se clôture avec un excédent de 72.576 euros pour un montant de dépenses de 4.124.051 euros.

Les investissements repris dans ce budget sont de deux ordres :

Qualifiés de « non directement productifs » quand ils concernent des biens et des services d'utilité publique (écoles, voiries, etc...) mais nécessaires dans le cadre de l'amélioration des services à disposition des citoyens de notre commune et de l'entretien du patrimoine communal.

Cette année, la commune investira une somme importante dans la réfection des voiries d'Oeveren et Plein-Vent avec la pose d'un réseau d'égouttage conforme aux normes prescrites en la matière.

Qualifiés de productifs quand ceux-ci engendrent un retour sur investissement, c'est notamment le cas des travaux d'isolation des bâtiments qui, on s'en doute, contribuent à alléger les factures énergétiques de façon substantielle.

Depuis plusieurs années, dans le cadre du programme UREBA (Utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments), la commune a réalisé les travaux nécessaires à la réduction de la consommation énergétique de ses bâtiments. La plupart des immeubles communaux sont isolés de façon optimale ou sont en voie de l'être.

Cette année encore, des travaux d'isolation de la façade, du toit et le remplacement des châssis du foyer culturel seront entrepris.

Ces réalisations ne représentent qu'une partie des projets repris dans le budget d'investissement communal ; je pourrais encore citer la rénovation de la maison du Thier, la réfection de diverses voiries sur tout le territoire de la commune ainsi que la construction d'un nouveau hall destiné à abriter les services de la voirie.

La volonté de mon équipe est d'entreprendre un maximum de projets afin de toujours mieux répondre aux besoins et autres priorités locales tout en maintenant la bonne santé de nos finances communales.

C'est ainsi que, fidèles à la politique menée jusqu'à présent, tous ces futurs travaux sont partiellement financés par divers subsides dispensés par les autres niveaux de pouvoirs afin de réduire au maximum la part communale dans ces investissements.

Ces sujets auraient pu être évoqués et faire l'objet d'échanges constructifs lors de l'émission proposée par « Télévesdre » pour le bilan à mi-mandature.

Mais voilà, certains ont une autre vision de la « gestion » communale.....

Que le retour du printemps vous aide, vous aussi, à mener à bien vos projets personnels.

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : Maurice FYON

Prochaine édition : mai-juin 2016 distribué vers le 9 mai 2016

Date limite de remise des documents : 15 avril 2016.

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.**

SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Vendredi 8h30 - 12h
Samedi 9h - 12h (permanence)
(permanence cartes d'ident. électr.
uniquement les 1^{er} et 3^e samedi du mois)
Sur rendez-vous les lundi, mercredi
et vendredi après-midi



BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée **le lundi 28 mars (Pâques), le jeudi 5 mai (Ascension), le lundi 16 mai (Pentecôte)**

Cartes d'identité électroniques belges

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois (de 9 à 12 h).

ETAT-CIVIL Naissances

Liam FILANSIF, rte Jean XXIII, 19/A/1 (29/12)
Malya PFAFF, Heggen, 44 (31/12)
Loris BLEHEN, Boveroth, 36 (12/01)
Djulan JORIS HANQUET, Heggen, 15 (14/01)
Matteo PATRON, Boveroth, 40 (14/01)
Isaiah HOCKINS MUNDA MAWEJANANGILA BIUMA, Honthem, 14 (15/01)
Arielle CORMAN, Oeveren, 16 (28/01)

Mariages

Winand CAMPO et Marliese PÖTGEN,
chemin de Hoevel, 19 (22/01)
Benoît SCHYNTS et Isabelle TONNELIER,
rue de la Régence, 18 (23/01)
Jean-Luc GENTEN et Anca-Maria ALBIN,
rue Longue, 3 (11/02)

Décès

Elfriede CONJERS, vve de Joseph Gustin,
rue du Pensionnat, 7 (20/12)
Jean LEJEUNE, époux de Maria Casteels,
rue du Pensionnat, 7 (21/12)
Marie-Louise AHN, vve de Alfred Pirnay,
rue du Pensionnat, 7 (10/01)
René POTTIER, vf de Mariette Solheid,
rue du Pensionnat, 7 (19/01)
Marie VOIGT, vve de Corneil Wintgens,
rue du Pensionnat, 7 (13/02)
Horst PAQUET,
rue de l'Invasion, 66 (16/01)
Raoul RADEN, vf de Dorothea Rentmeister,
La Sablière, 38 (28/01)

PARUTIONS 2016 DU BULLETIN COMMUNAL : planning

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
mai/juin 2016	15-avr.-16	lundi 9 mai
juillet/août 2016	15-juin-16	lundi 11 juillet
sept/oct 2016	15-août-16	lundi 12 septembre
nov/déc 2016	15-oct.-16	lundi 7 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours. La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

CONSEILLER ÉNERGIE

Roland Fanielle est présent à la commune les semaines impaires de 8h45 à 17h (sauf le vendredi après-midi), idéalement sur RV au 087/76.01.41 ou par mail : energie@baelen.be.

Stéphane Dohogne est disponible tous les mercredis de 9h à 12h dans les bureaux du CPAS, sur son GSM : 0492/76.88.08 ou par mail : stephane.dohogne@commune-plombières.be. Monsieur Dohogne peut également vous recevoir à Welkenraedt ou à Plombières. N'hésitez pas à vous déplacer dans les communes voisines...

OBJETS TROUVES

Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)

TROUVE, en décembre 2015 dans la rue Longue, un appareil auditif.

Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose.

CALENDRIER DES TESTS SIRÈNES SEVESO

Les sirènes du réseau civil d'alerte installées dans les zones à risque situées autour des entreprises Seveso ou des centres nucléaires sont testées au début de chaque trimestre (tous les premiers jeudis du premier mois de chaque trimestre).

Il est apparu, lors des tests précédents, que les sirènes étaient également audibles dans les communes voisines ne disposant pas (encore) de sirènes. C'est pourquoi la Direction générale Centre de crise (S.P.F. Intérieur) nous demande de relayer auprès de la population les dates auxquelles auront lieu ces tests.

En 2016, les sirènes seront actionnées entre **11h45** et **13h15**, les

Jeudi 7 avril 2016

Jeudi 7 juillet 2016

Jeudi 6 octobre 2016

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alarme NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé «Signal d'essai» sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène.

Des informations concernant le réseau d'alerte de la Sécurité civile sont toujours disponibles sur le site Internet www.centredecrise.be sous la rubrique Alerte.

Documents de voyage : pensez-y à temps...

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de voyage exigés, soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.be> : rubrique « En voyage » / « Documents de voyage ».

Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages effectués au sein de l'Europe.

Afin de recevoir la Kids-ID à temps, **la demande doit être introduite auprès de l'administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue** (ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID).

L'enfant doit en outre être présent et accompagné de l'un de ses parents.

Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques (fond blanc...).

En procédure normale, le coût s'élève à **6,10 €**.

En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai, il faudra recourir à la procédure d'urgence dont le coût atteint 109,80 ou 174,30 € selon le cas !

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable : veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Etrangères sur le site du Registre National, à l'adresse suivante : <http://www.ibz.rn.gov.be> : rubrique « Kids-ID » / « Accès à l'étranger ».

Pour demander une Kids-ID, vous pouvez vous présenter aux bureaux de l'administration durant les heures d'ouverture en semaine, ou lors des permanences cartes d'identité du samedi (le premier et troisième samedi de chaque mois)



Le parc d'activités économiques Eupen – Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI • Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11, 4000 LIEGE • Tél. : 04/230.11.11 Fax : 04/230.11.20 www.spi.be



Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

NOUVEAUX HORAIRES • Le bureau de l'ALE est ouvert au public les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h.

Rue de la Régence, 6 – 4837 Baelen
Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17 - ale@baelen.be

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

A Baelen et à Membach, le jour de collecte des déchets est le LUNDI :

chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et papiers/cartons (à vérifier dans votre calendrier Intradel).

Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue **le dimanche après 18h ou le lundi avant 6h.**



Poste de Police de Baelen

Tél. : 087/76.66.71

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : de 9h30 à 11h30

Mercredi, vendredi : de 15h00 à 17h00

1^{er} et 3^e samedi du mois : de 9h30 à 10h30

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.)

En cas d'urgence, formez le 101



Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30 – 12h	et	13h30 – 16h00
Mardi	8h30 – 12h		Après-midi sur rendez-vous
Mercredi	8h30 – 12h	et	13h30 – 16h00
Jeudi	8h30 – 12h		Après-midi sur rendez-vous
Vendredi	8h30 – 12h		Après-midi sur rendez-vous

Maison de l'Emploi de Welkenraedt, Plombières, Baelen

Place des Combattants, 21 – 4840 WELKENRAEDT

087/69.32.00 – maisondelemploi.welkenraedt@forem.be

■ Distribution du bulletin communal

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ Faire paraître de l'info dans le bulletin communal

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/74.01.37) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (0476/40.67.14).

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !

■ Les chiffres de la population

Au 1^{er} janvier 2016, Baelen comptait 4369 habitants. La population se compose de 2182 femmes et 2187 hommes, soit 17 personnes de plus par rapport à l'an dernier.

L'évolution du chiffre de la population au cours de ces dernières années :

2015 : 4352 habitants
2014 : 4298 habitants
2013 : 4284 habitants
2012 : 4311 habitants
2011 : 4247 habitants
2010 : 4192 habitants
2008 : 4153 habitants
2005 : 4013 habitants

■ Opération Rivières Propres



Cette année encore, la commune participera à l'opération Rivières Propres, en collaboration avec le Contrat de Rivière Vesdre. Celle-ci aura lieu le samedi 23 avril. Cette journée sera également le point d'orgue de la semaine de la propreté organisée par l'administration communale. Lors de cette semaine, c'est toute la commune avec ses villages, hameaux, voiries et chemins qui seront nettoyés. Afin d'organiser au mieux l'opération Rivières Propres, un appel est lancé aux volontaires prêts à consacrer quelques heures de leur temps. Vous pouvez contacter André Pirnay au 0498/81.85.71.

Plus qu'un ramassage de débris, cette opération est une action de sensibilisation des riverains et promeneurs à la problématique des déchets en bordure des cours d'eau. Elle est menée simultanément dans plusieurs communes partenaires du Contrat de Rivière Vesdre le long de la Vesdre et de ses affluents. Rappelez-vous, lors de votre prochaine promenade, que ce sont des bénévoles, des citoyens comme vous, qui se sont chargés de rendre votre balade agréable. Evitez les gestes inciviques et emportez vos déchets avec vous !



Détails pratiques :

Rendez-vous le samedi 23 avril, à 9h, devant la maison communale. Munissez-vous de bottes, gants et vieux vêtements. Le Contrat Rivière Vesdre et l'équipe de voirie fourniront une aide logistique. Tout le monde est le bienvenu ! Inscription (facultative) et renseignements : andre.pirnay@acbm.be ou 0498/81.85.71.

■ Collecte de vélos dans les recyparcs

Intradel et les autres intercommunales de gestion des déchets en Wallonie organisent, pour la 10^{ème} année consécutive, une grande collecte de vélos en bon état.

En 2015, 831 vélos avaient été collectés dans les recyparcs de la zone Intradel. En 2016, cette opération aura lieu le 23 avril de 9 à 17

heures. Durant toute cette journée, vous pouvez déposer un vélo encore en bon état dans votre recyparc (adressez-vous au préposé à l'entrée). Les vélos déposés par les citoyens seront révisés et ensuite distribués aux CPAS des communes partenaires ainsi qu'aux associations participantes. Un vélo sympa peut servir deux fois !

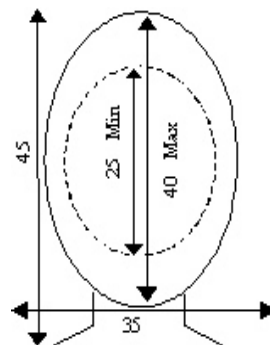
■ Les cartes d'identité électroniques - eID

L'eID est la carte d'identité électronique des Belges. Elle est délivrée à tout Belge lorsqu'il atteint l'âge de 12 ans. Un titre de séjour avec les mêmes caractéristiques est également disponible pour les étrangers résidant en Belgique.

L'eID permet de s'identifier pour prouver son identité, sa nationalité, son âge..., s'authentifier de manière électronique et signer électroniquement certains documents.

Petit rappel concernant les photos :

Il est important que l'on puisse reconnaître sans équivoque le titulaire de la carte d'identité. Le renouvellement de la carte sert aussi à renouveler la photo qui y figure. Pour cette raison, la photo que vous apportez pour le renouvellement de votre carte d'identité doit absolument être **récente** (moins de 6 mois), de qualité professionnelle, exclusivement sur fond blanc, aux dimensions suivantes :



Quels sont les critères pour votre photo d'identité ?

- récente et ressemblante (donc impérativement différente de la photo qui figure sur la carte à renouveler)
- format: 45 x 35 mm, sans bord blanc
- la photo doit montrer la totalité de la tête, elle doit être prise de face et la tête doit se trouver au milieu de la photo
- fond blanc et uni
- blanc-noir ou en couleur
- photos propres et inutilisées
- pas de photo découpée ni de copie
- si deux photos sont exigées, celles-ci doivent être identiques
- des photos prises par vous-même ne sont acceptées que si le fonctionnaire estime qu'elles sont d'une qualité élevée

Attention, les photos qui ne répondent pas à ces critères seront refusées !



Brevet européen de premiers secours

Vous avez toujours eu envie d'apprendre les gestes qui sauvent mais n'en avez jamais fait la démarche ? Alors ce message vous intéressera !

Face à un accident ou un malaise, la rapidité de l'intervention est souvent primordiale. La commune de Baelen a donc décidé d'organiser en ses locaux une formation de premiers secours proposée par la Croix-Rouge de Belgique : **le Brevet européen de premiers secours (BEPS)**.

En 15h (5 séances de 3h), apprenez les règles essentielles du secourisme et les techniques de réanimation.

Pour qui ?

Toute personne motivée **dès 15 ans**

Où ?

Dans les locaux de l'administration communale, rue de la Régence 1

Quand ?

Les 16, 17, 23, 24 et 30 avril de 10 h à 13 h (pour la séance du 17 avril, le groupe sera divisé en deux, une moitié suivra la formation de 10 h à 13 h et l'autre moitié de 14 h à 17 h – à définir lors de la 1^{re} séance).

Combien ?

30 € pour les habitants de Baelen-Membach (45 € pour les autres – Notez également que plusieurs mutuelles remboursent entre 20 et 30 €)

Inscriptions avant le 6 avril par e-mail à arnaudscheen@gmail.com ou au 0494/08.68.72

Ne tardez pas, les places sont limitées !

Plus d'infos concernant le contenu de la formation sur le site : www.croix-rouge.be

Pour toute information concernant les autres formations (réanimation pédiatrique, utilisation d'un défibrillateur, etc.) proposées par l'antenne Croix-Rouge de Welkenraedt : info@cr-welkenraedt-aubel.be

PROPRETE et TRANQUILLITE PUBLIQUES

A la demande de plusieurs personnes, nous rappelons à tous les propriétaires d'animaux leur devoir civique relatif à la propreté publique ainsi qu'à la tranquillité afin de permettre à chacun de profiter agréablement de son environnement et des espaces publics :

Ordonnance de police administrative générale de la commune de Baelen - Conseil communal, séance du 16/06/2014 :

« Déjections canines »

Article 156.2. : « Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avals et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ra-

masser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir.

Par ailleurs, toute personne accompagnée d'un chien doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections de celui-ci et est tenue de présenter ledit matériel à la réquisition d'un agent qualifié. »

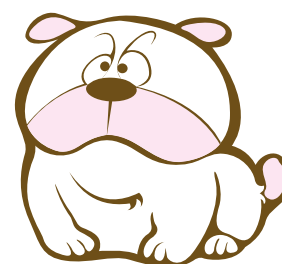
« Aboiements intempestifs »

Article 129. : « 129.1. En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression.

129.2 Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour, soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage. »

Merci et félicitations à ceux et celles qui, depuis toujours, appliquent ces règles, respectant ainsi la quiétude de leur voisinage et la sérénité de leur animal.

WAF!





DOSSIER LES ESPÈCES INVASIVES

Clandestines pour certaines, introduites délibérément pour d'autres, on les appelle espèces exotiques envahissantes ou espèces invasives. En Wallonie et ailleurs, ces plantes ou animaux particulièrement prolifiques profitent des nombreux échanges mondiaux pour se disséminer en-dehors de leur aire de distribution naturelle, prenant parfois le pas sur les espèces locales. Deuxième cause de régression de la biodiversité, ces « invasions » peuvent être responsables de dégradations importantes de l'environnement, voire occasionner de nouvelles nuisances pour la santé publique.

Lorsque la présence d'une espèce invasive est détectée, des mesures doivent être prises pour limiter les nuisances et protéger les espèces indigènes de Wallonie. En amont, des actions de prévention doivent également être menées afin de sensibiliser la population et d'éviter que d'autres plantes ou animaux soient à leur tour lâchés dans la nature. Vous trouverez dans ce dossier des informations sur les principales espèces invasives de notre région. N'hésitez pas à signaler leur présence sur le territoire communal !

Qu'est-ce qu'une espèce invasive ?

Il s'agit d'une espèce qui s'adapte bien à son nouveau milieu, qui prolifère rapidement et se développe tellement bien qu'elle élimine les autres espèces déjà présentes. En Wallonie, il y a plusieurs dizaines d'espèces de plantes, d'invertébrés et de vertébrés exotiques dont le comportement envahissant menace directement la biodiversité. Quelques exemples parmi les plus connus : la bernache du Canada, la berce du Caucase, le cerisier tardif, la coccinelle asiatique, l'écrevisse de Californie, la renouée du Japon ou encore le rat musqué.



Coccinelle asiatique

Quel impact ?

Les espèces envahissantes ont un impact environnemental : elles appauvrissent la biodiversité, pourraient faire disparaître des espèces indigènes et perturber le fonctionnement des écosystèmes. Les coûts engendrés par ces espèces peuvent également être importants, par exemple lorsqu'elles causent une perte de rendement agricole ou détériorent certaines infrastructures, ou lorsqu'il faut restaurer les milieux naturels. Enfin, l'introduction d'espèces en dehors de leur milieu naturel a un im-

pact important sur la santé humaine : ce processus favorise en effet le développement de pandémies, l'apparition d'allergies et l'émergence de nouvelles pathologies.

Un impact sur la santé publique

Les échanges commerciaux, en constante augmentation, constituent une voie d'introduction privilégiée pour de nombreux organismes indésirables. Beaucoup d'entre eux sont ainsi transportés de manière tout à fait involontaire à travers le monde et provoquent l'émergence de nouvelles pathologies humaines. Parmi les exemples les plus sévères, citons l'introduction des moustiques vecteurs de la malaria, ou celle de rongeurs porteurs d'affections comme la leptospirose ou la salmonellose. Certaines plantes peuvent également poser problème, comme la berce du caucase, qui peut provoquer de graves brûlures par simple contact avec la peau.



Que faire ?

Le Gouvernement wallon, dans sa déclaration de politique régionale, s'est engagé à prévenir l'installation de nouvelles espèces et à lutter contre celles dont la prolifération pose problème. C'est la Cellule interdépartementale sur les espèces invasives (CiEi) qui coordonne les actions, met en place des mesures préventives, prévoit l'adaptation du cadre réglementaire et se charge de l'amélioration des connaissances, tant des gestionnaires que du grand public.

Une action scientifique

La Belgique a mis sur pied un Forum belge sur les espèces envahissantes (biodiversity.be) et une base de données (Harmonia) qui rassemblent les études scientifiques sur le sujet. Les mesures de prévention et les actions pour limiter l'impact de la présence d'espèces invasives sont décidées sur base des données recueillies et des études réalisées. Le Forum est également responsable de la tenue d'une liste des espèces qui menacent la biodiversité naturelle de Belgique et des pays limitrophes. On y recense 101 espèces, dont 43 sont particulièrement menaçantes.



Une action sur le terrain

Les études menées par les scientifiques ont conduit à l'élaboration d'un inventaire des populations d'espèces invasives qui posent problème, comme la berce du Caucase (un peu partout en Wallonie) ou la bernache (le long de la Meuse). Cet inventaire permet l'identification des zones les plus touchées sur lesquelles des actions doivent être entreprises, mais aussi la surveillance et la prévention au sein des zones encore saines.

Comment pouvez-vous agir ?

Les espèces invasives sont difficiles à détruire de manière efficace. Certaines interventions peuvent même conduire à dynamiser plutôt qu'à éliminer ! C'est pour cela que les actions de lutte doivent être confiées à des personnes spécialement formées à cet effet. Dans certains cas, il est même dangereux de vouloir agir soi-même : pensons aux brûlures causées par la berce du Caucase ou à la réponse du frelon asiatique lorsqu'on tente de détruire son nid, dont les conséquences peuvent être dramatiques !



⚠ *N'essayez pas d'agir vous-même !*

Eviter toute nouvelle invasion

Pour le citoyen, la première chose à faire est de veiller à ne jamais introduire de nouvelle espèce : choisissez des plantes d'origine régionale plutôt qu'exotique et n'éliminez aucun déchet dans la nature ! Certaines plantes, comme la renouée du Japon, peuvent se reconstituer au départ d'un fragment de tige. De même, il ne faut jamais relâcher un animal exotique dans la nature, il n'y a pas sa place.

Apprendre à identifier les espèces

La Province de Liège et la Province de Luxembourg éditent des fiches didactiques mensuelles qui présentent les différentes espèces invasives ainsi que des actions concrètes à mettre en œuvre à l'échelle individuelle. Vous trouverez ces fiches sur les sites internet des deux provinces. La CIEI propose elle aussi des fiches descriptives sur son site : <http://biodiversite.wallonie.be/invasives>.

Si, lors de vos promenades ou sur votre propriété, vous découvrez une espèce invasive, n'hésitez pas à signaler sa présence auprès de votre

administration, qui fera alors le nécessaire pour prévenir les nuisances. Agir le plus tôt possible et en respectant les bonnes pratiques permet de maximiser les chances de succès et de limiter les coûts, mais la gestion d'une population invasive doit toujours s'envisager sur le moyen ou le long terme, la lutte devant souvent être menée de manière rigoureuse durant plusieurs années consécutives pour être efficace.

En forêt aussi

Les forêts peuvent également subir les conséquences de la présence d'espèces indésirables. Certaines espèces animales, par exemple, peuvent s'installer et perturber les espèces indigènes qui occupent le même espace. C'est le cas du tétras lyre, dont la survie déjà difficile est grandement menacée par la bernache du Canada. De même, la présence en forêt de gibier domestique (daims échappés ou relâchés dans la nature) nuit à l'équilibre du gibier sauvage. A Baelen, les forêts sont gérées par le DNF, qui veille à la préservation de cet équilibre et à la protection des espèces indigènes.

Quelques exemples



LA BERCE DU CAUCASE

Cette plante géante a été introduite en Belgique dès 1938 pour ses propriétés ornementales et mellifères. De croissance très rapide, elle forme de grandes ombelles blanches qui culminent à près de 3 à 4 mètres de haut. Aujourd'hui échappée de nos parcs et jardins, elle se propage dans l'environnement via les graines qu'elle produit à profusion et envahit les bords de route, les berges de rivière, les lisières forestières et certaines prairies.

Outre le fait qu'elle étouffe les plantes indigènes là où elle s'installe et nuit à la biodiversité, la berce du Caucase présente un réel danger pour l'homme. Elle contient des substances qui, combinées aux radiations UV du soleil, provoquent de sévères brûlures de la peau.

Le meilleur moyen de détruire la plante est de sectionner les racines à 15 ou 20cm en-dessous du sol. La plante sera ensuite extraite du sol et détruite. Si vous repérez des berces du Caucase dans la nature, surtout **n'y touchez pas** et signalez-le à votre administration communale, qui procédera à leur destruction.





LA BERNACHE DU CANADA

Originaire d'Amérique du nord, la bernache du Canada occupe aujourd'hui bon nombre de zones humides du nord et de l'ouest de l'Europe. Elle peut former de grands rassemblements, se nourrissant en prairies et dans les zones de culture. En Wallonie, la bernache du Canada a colonisé toutes les régions du territoire en l'espace d'une décennie. Elle se trouve sur la liste noire des espèces invasives particulièrement menaçantes.

Grande avec un long cou, la bernache du Canada a une tête noire avec du blanc sur les joues et le menton. Son cou est noir et son corps est brun grisâtre. Elle prolifère à proximité des étangs et pièces d'eau. Elle entre en compétition avec les espèces indigènes, agressant et chassant les autres oiseaux. Elle altère les plans d'eau, peut introduire des parasites dans les eaux de baignade et est également responsable de dégâts aux pelouses et aux cultures.

La bernache du Canada fait l'objet d'un plan de gestion et est sous surveillance en de nombreux endroits. Il ne faut pas la nourrir, car cela favorise la surabondance. La régulation des populations permet d'atténuer les nuisances. Selon la période de l'année, elle peut être chassée ou capturée, ou ses œufs neutralisés.



LA BALSAMINE DE L'HIMALAYA

Il s'agit d'une plante annuelle herbacée pouvant atteindre 2,5 mètres de haut à fleurs roses à violettes. Elle s'adapte à divers types d'habitat mais préfère les milieux humides et riches en nutriments, notamment les prairies situées le long des cours d'eau.

Une seule plante peut produire jusqu'à 4.000 graines par an. Sa propagation est donc très rapide, réduisant fortement la biodiversité des sites envahis. Elle perturbe la régénération des forêts dans les milieux humides, favorise l'érosion des berges et possède des fleurs très attractives qui détournent les insectes pollinisateurs des espèces indigènes.

Si vous passez à proximité d'un site infesté, il faut veiller à éviter de transporter involontairement des graines, par exemple avec la boue accrochée à la semelle des chaussures de randonnée. Si vous avez de telles plantes chez vous, ne vous débarrassez jamais des déchets verts dans la nature et évitez de disséminer les graines.



LES RENOUÉES ASIATIQUES

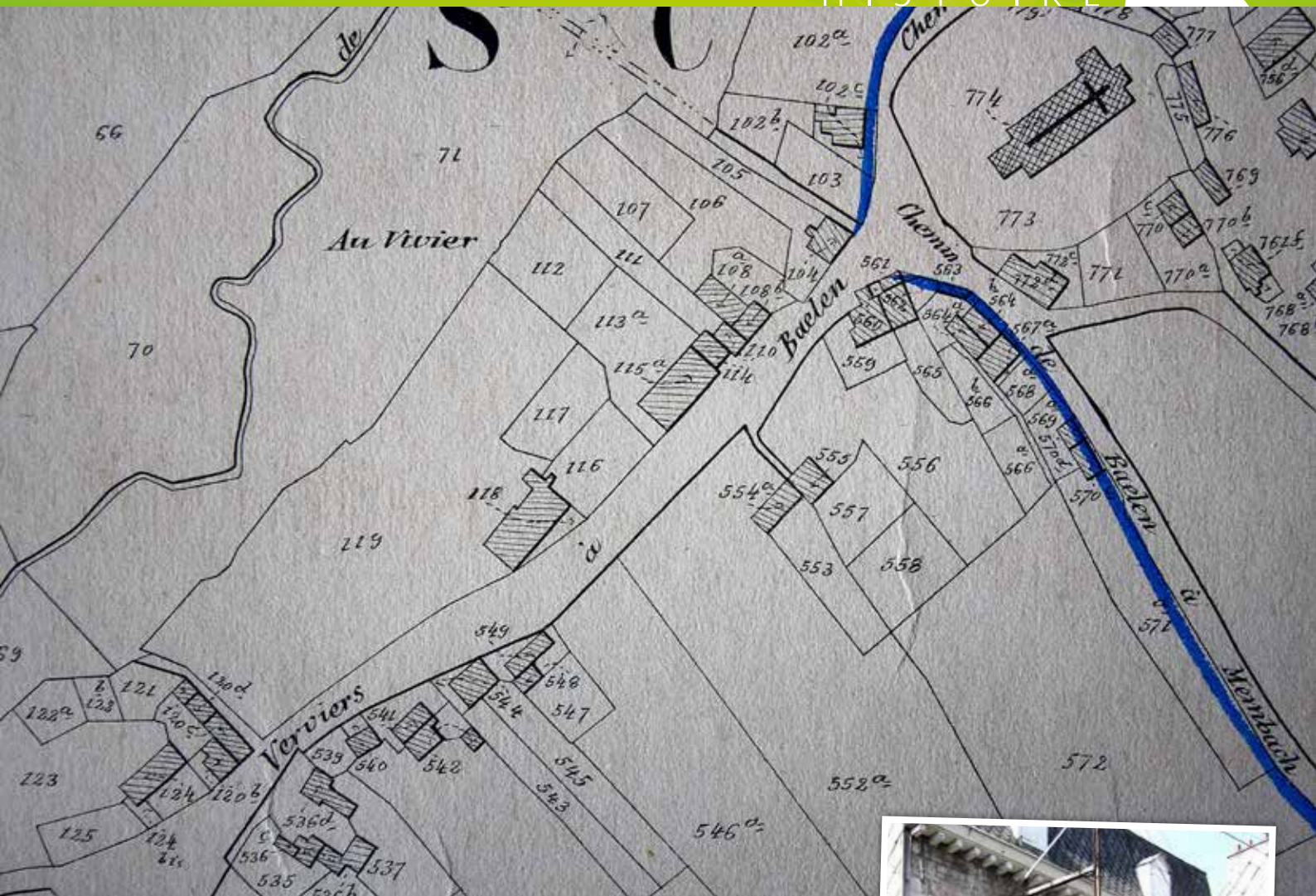


Les renouées asiatiques sont des plantes géantes, capables de coloniser rapidement l'espace en formant des massifs denses et impénétrables. Elles étouffent et éliminent les plantes indigènes, appauvrissent les milieux naturels et banalisent les paysages. Elles perturbent également les activités humaines en limitant la visibilité le long des routes, en rendant difficiles les accès aux berges et en dégradant les infrastructures.

Les renouées asiatiques sont dotées d'une forte capacité de régénération. Elles se propagent très facilement à partir de fragments de rhizomes et de tiges. Un petit bout de rhizome de quelques centimètres peut donner une nouvelle plante ! Le plus important est d'éviter de les disperser : ne pas abandonner les déchets verts dans la nature, ne pas déplacer les terres contaminées par les renouées, ne pas composter ou broyer les tiges et éviter de laisser tomber des fragments lors du transport.

Il est très difficile et coûteux de se débarrasser des renouées asiatiques. Pour éviter les risques de dissémination, on n'intervient que là où elles représentent une gêne importante, en utilisant les techniques appropriées et un suivi à long terme. Ailleurs, elles sont laissées en place mais étroitement surveillées pour éviter leur propagation.





Et si on se promenait un peu à Baelen ! (rue de l'Église et rue Longue)

Rue Longue (Première partie)

Cette rue reliait le centre de Baelen à Medael (Medal) puis à Runschen. Cette rue importante conduisait à Dolhain, à Limbourg, via la Belle-Vue. Au début du XX^e siècle, on pouvait s'arrêter au très beau restaurant Ernst de Hesselde (à l'endroit de l'actuelle Poste)

Un peu plus loin, du même côté, on découvre encore aujourd'hui la magnifique bâtisse rurale érigée en 1816 par Monsieur Hody-Corman. En haut de la façade, deux ancrs reprennent les initiales H. C. Les encadrements des baies sont en marbre de Baelen. Toiture à la Mansard. Selon la tradition familiale, le bâtisseur de cette ferme a été emmené à Herve par les Cosaques peu après la bataille de Waterloo (1815), puis il rentra bien mal

en point à Baelen. Il mourut d'une pleurésie quelques jours plus tard.

Un peu au-delà, sur la gauche et surélevée, on peut admirer une belle maison du XVII^e siècle.

Les appuis et les linteaux des fenêtres sont prolongés en bandeaux continus. Les chaînages d'angles sont de très belle facture et le petit perron qui sert d'entrée est réalisé en marbre de Baelen. Un très ancien bâtiment construit probablement peu après le presbytère et peu après le grand tremblement de terre de 1692.

**André Hauglustaine,
Camille Meessen**



Ph. 1 : Plan Popp, +/- 1845. Sur cet extrait apparaît la rue Longue depuis l'église jusqu'au chemin qui descend à Medael, coin inférieur gauche de la photo. (La suite sera présentée au prochain numéro)

Ph. 2 : Ferme Corman

Ph. 3 : Ferme de style mosan

Le faucon crécerelle



Faisons connaissance avec le plus petit rapace diurne de nos régions, le faucon Crécerelle. D'une taille de 32 à 39 cm et d'une envergure de 65 à 80 cm, il se rencontre à peu près partout (jusqu'en ville et notamment à Liège sur la cathédrale où il a niché plusieurs années). Le mâle se distingue par sa tête grise et son dos rouille avec des taches noires tandis que la femelle a la tête, le dos et la queue roux fortement marqué de noir. Les pattes sont de couleur jaune bien marquée.



Généralement, ce petit rapace vit en solitaire la majeure partie de l'année et se rapproche d'une femelle au printemps, en période de nidification. Il ne construit pas de nid mais profite de l'un ou l'autre nid de pie ou de corneille. Il occupe volontiers des sites comme les appuis de fenêtres ou un trou dans le pignon de vieilles maisons. Sa présence est souvent trahie par les coulées de fientes blanches le long des murs. Il fréquente aussi les nichoirs mis à sa disposition dans les endroits comme les vergers basses tiges du pays de Herve.

Son nombre de jeunes varie suivant la densité de population des micromammifères

(souris, musaraignes, campagnols, mulots, rats), qui composent sa nourriture principale. Ces petits rongeurs ont un cycle de prolifération tous les trois ans environ. Lors des années 2006-2007 on a remarqué une abondance de campagnols, qui a permis une très bonne reproduction des faucons. Des nichées de 6 jeunes n'ont pas été rares et les hivernants ont été nombreux. Lors des années plus creuses en densité de petits rongeurs, nos rapaces ne dédaignent pas d'autres proies, comme les petits passe-reaux, qu'ils capturent au sol, les lombrics ou encore les crapauds et grenouilles.



Les jeunes quittent le nid fin juin et les concentrations se remarquent sur les champs moissonnés avant que les travaux agricoles ne réduisent fortement les possibilités de chasse. Après cela, les oiseaux se rabattent sur les terrains en friche et les abords des autoroutes. On a pu ainsi remarquer lors des travaux de la ligne TGV, le long de l'autoroute



E40, une forte concentration de faucons. Ceux-ci y trouvaient des proies facilement accessibles dans les milliers de mètres cubes de terre déplacés, d'où fuyaient les petits habitants. Ces territoires de chasse, fréquentés régulièrement, lui ont valu le surnom de faucon des autoroutes.

Le faucon possède deux méthodes de chasse bien particulières :

La première consiste à se mettre à l'affût sur un poteau, un fil électrique, un arbre ou un lampadaire. De son poste d'observation, il attend patiemment de repérer une proie pour pouvoir la capturer.

La seconde consiste à voler sur place assez haut dans le ciel et scruter le sol. Profitant de son excellente vue, il repère les trous de rongeurs, descend par paliers et attend le moment où sa proie sortira pour se laisser tomber serres en avant, ne laissant pas beaucoup de chance à sa victime.

Cette seconde méthode, appelée « vol du St. Esprit », est caractéristique de l'espèce. Elle est possible grâce aux plumes de la queue fortement déployées, à un jeu des ailes très rapide d'avant en arrière et surtout grâce à 3 plumes sur le dessus de chaque aile appelées « alulas ». Ces 3 petites plumes sont positionnées sur le pouce de l'oiseau et pourraient se comparer aux volets des ailes d'un avion. Elles vont lui permettre d'assurer la stabilité horizontale pendant le vol stationnaire. Le reste de la main porte les rémiges primaires (grandes plumes de l'aile) qui maintiennent la portance pendant le vol du St. Esprit.

Comme tous les rapaces diurnes, le faucon consomme ses proies en les déchiquetant au préalable. Après la digestion, il va recracher une petite boule contenant les poils et les morceaux d'os ingérés qui n'ont pas pu être digérés. Ces petites boulettes sont appelées « pelotes de réjection ».

Le faucon est en majorité sédentaire et fidèle à son site de reproduction mais il se peut cependant que des faucons entreprennent une migration les menant jusqu'en Afrique du Nord alors que d'autres nous arrivent des pays nordiques.

Desart Christian, guide nature

BAELEN : La Bibliothèque se situe rue de la Régence (rampe à droite de l'Administration communale - ancienne école maternelle).
Tél. 087/76.01.23

MEMBACH : Le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant. Tél. 087/74.24.58

La bibliothèque est ouverte :

BAELEN

Lundi de 13h30 à 16h30
Mardi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30
Mercredi de 13h30 à 18h30
Samedi de 09h30 à 13h30

MEMBACH

Vendredi de 13h30 à 15h30,

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 13h30 à 18h30
Samedi de 09h30 à 13h30

Ouvert uniquement le mercredi en juillet

Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

- 10 centimes pour les bandes dessinées
- 20 centimes pour les livres adultes
- 1 euro pour les jeux.

Ses collections comptent 19.198 ouvrages (livres, jeux, périodiques, multimedia). Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez. La bibliothèque peut vous procurer les livres dont elle ne dispose pas en dehors d'une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse bibliotheque@baelen.be, vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes directement à la bibliothèque.

La bibliothèque possède beaucoup de bandes dessinées, de romans pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : www.baelen.be, rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque.

Associations en fête

Ce 12 juin 2016, les associations et clubs de Baelen et Membach font leur show et vous donnent rendez-vous pour une journée placée sous le signe de la convivialité !

Où ?

Au parc communal de Baelen (derrière la plaine de jeux), activités sous un chapiteau et en extérieur

Quand ?

Le dimanche 12 juin 2016 de 10 h à 17 h

Entrée gratuite

Bar et petite restauration (barbecue et pâtisseries) toute la journée

Animations pour les enfants !

Une initiative d'un groupe de travail issu de la CLDR
(Commission locale de développement rural)



Associations en fête c'est quoi ?

Sur des stands ou à travers des démonstrations (sportives, artistiques, culturelles, etc.), ce sont plus de 20 acteurs locaux qui s'exposent et se coupent en quatre pour vous rencontrer et vous faire découvrir leurs activités et services.

Restez attentifs, le programme précis de la journée arrivera bientôt !

Date	Détails	Lieu	Horaire	organisateur + infos
06/03/2016	Reprise saison Club Cycliste Baelenois	Baelen, école communale	9h	Club Cycliste Baelenois
09/03/2016	Je cours pour ma forme	Baelen, parc communal	19h	Voir article
16/03/2016	Ateliers créatifs "Les Sept Nains"	Baelen, La Cantellerie	14h-17h	Les Sept Nains
19/03/2016	Théâtre à Membach	Membach, salle St-Jean	20h	Scène entr'amis
20/03/2016	Théâtre à Membach	Membach, salle St-Jean	16h	Scène entr'amis
23/03/2016	Ateliers créatifs "Les Sept Nains"	Baelen, La Cantellerie	14h-17h	Les Sept Nains
03/04/2016	Balade: Teuven	Dép. devant la maison communale de Baelen	13h30	Voir article
10/04/2016	Excursion à Louvain	Dép. devant la maison communale de Baelen		Amicale des 3x20 de Baelen
10/04/2016	Sortie VTT	Départ école communale de Baelen		Club Cycliste Baelenois
16, 17, 23, 24 30/04/2016	Brevet européen de premiers secours	Baelen, maison communale	10h-13h	Voir rubrique En Bref
23/04/2016	Opération Rivières propres	Dép. devant la maison communale de Baelen	9h	Voir rubrique En Bref
24/04/2016	Professions de foi à Baelen	Eglise de Baelen		
30/04/2016	Spectacle du groupe Expressions	Baelen, Foyer culturel	18h30	Groupe Expressions
01/05/2016	Professions de foi à Membach	Eglise de Membach		
01/05/2016	Balade: Battice	Dép. devant la maison communale de Baelen	13h30	Voir article
29/05/2016	Balade contée		17h-19h	Les Zinzinconnus
12/06/2016	Associations en fête	Baelen, parc communal	10h-17h	Voir article
12/06/2016	Balade: Sippenaeken	Dép. devant la maison communale de Baelen	13h30	Voir article



Avis aux personnes et organisateurs de

BALS en lieux clos

ou de **MANIFESTATIONS en plein air**

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.

BRÈVES DE LA « MONTAGNE DU DRAGON »

Comme vous avez déjà pu le lire, nous vous rappelons que l'inauguration de la nouvelle promenade communale « La Montagne du Dragon » aura lieu le 16 octobre prochain. « SAVE THE DATE » !

D'ici-là, il y a encore beaucoup de pain sur la planche et vous pourrez continuer à découvrir dans les prochains bulletins communaux l'évolution de ce beau projet de la CLDR !



Trientale d'Europe (Mefferscheid - juin 2015)



Digitale Pourpre (Grand Lys - juin 2015)

Comme annoncé également, une réunion sera programmée sous peu avec les citoyens ou sociétés locales qui souhaitent se porter volontaires pour que cette inauguration soit une fête réussie. Vous serez informés et convoqués en temps utile par la CLDR.

En attendant, que les volontaires individuels ou les représentants des sociétés locales n'hésitent pas à se manifester auprès du Groupe de travail Montagne du Dragon à ce sujet.

Contact :

nadinerobertnrj@gmail.com 0474 519993

Pour le Groupe de Travail « Montagne du Dragon », Nadine

L'opération Arc-en-Ciel : la solidarité à votre porte les 12 et 13 mars !

Qu'est-ce que l'Opération Arc-en-Ciel?

C'est une grande opération de récolte de vivres non périssables au bénéfice d'associations d'enfants (maisons d'hébergement, maisons de quartier, écoles de devoirs, maisons de jeunes, etc.). Chaque année, à la mi-mars, ce sont des milliers de jeunes bénévoles qui se mobilisent pour participer à cette récolte via le porte-à-porte, dans les écoles, à la sortie de grands magasins, etc.

Et à quoi ça sert?

La nourriture que les associations reçoivent leur permet de réduire le budget « alimentation ». Ce budget peut alors être consacré à l'organisation de journées de loisirs et de vacances actives pour les jeunes dont elles s'occupent.

Les loisirs, les vacances et le jeu ne sont pas un luxe, mais un droit !

Au-delà des tonnes de nourriture récoltées, l'Opération Arc-en-Ciel est surtout l'occasion de faire passer un message de solidarité et de fraternité au plus grand nombre et principalement à destination des enfants. En effet, les collecteurs de l'Opération Arc-en-Ciel sont souvent des jeunes faisant partie de mouvements de jeunesse ou d'associations locales.

Notre objectif

Arc-en-Ciel récolte en moyenne chaque année 100 tonnes de vivres, qui sont redistribués dans la région où ils ont été récoltés. En 2015, l'opération a permis de répondre à 100% des demandes des institutions. Cette année encore, pour la 62ème édition, plus de 12.000 enfants ont besoin de vous. Soyez généreux, ils comptent sur vous !



Le dimanche 06 mars 2016 à 09:00, le Vélo Club de Baelen redémarre sa saison.

Nous nous retrouvons dans la cour de l'école communale de Baelen.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes une septantaine de cyclistes. Nous nous retrouvons le dimanche matin 9h, ou à 8h le premier dimanche du mois, ainsi que le mercredi soir 19h au passage à l'heure d'été, pour rouler ensemble.

Nous sommes répartis en 3 groupes « route » + 1 groupe VTT :

- Groupe 1 :** vélo de route, allure soutenue
- Groupe 2 :** vélo de route, allure moyenne
- Groupe 3 :** vélo de route, allure plus tranquille

Nos sorties :

Les sorties rayonnent tout autour de Baelen, dans l'Hertogenwald, dans le Pays d'Aubel, dans l'Eifel, en Hollande

- Groupe 1 :** sorties variant entre 65 km et 140 km
- Groupe 2 :** sorties variant entre 60 km et 120 km
- Groupe 3 :** sorties de 50 km en moyenne

VTT : sorties de 45 km en moyenne

Nous organisons chaque année un voyage, le temps d'un week-end, en dehors de notre région. Cette année nous irons visiter un bout de Moselle Luxembourgeoise.

Plus d'info sur la vie du club sur notre blog internet : <http://asblccb.blogspot.be/>

Cela vous tente ?

Renseignez-vous auprès de :

Par mail : asblccb@gmail.com

Par tél : Benoit Royen 0495/57.49.88 ou Cédric Pire 0498/34.34.97



Le Club Cycliste Baelenois a le plaisir d'inviter tous les VTTistes à participer au deuxième rendez-vous du Groupement Gileppe Haute-Fagnes.

Notre traditionnelle
sortie VTT a lieu
le dimanche 10 avril 2016.



4 parcours VTT de 25 - 35 - 45 - 55 km vous seront proposés.

Le point de départ est l'école communale de Baelen et vous pouvez vous inscrire à partir de 08H00 jusqu'à 11H30.

Tous les parcours sont étudiés pour vous faire découvrir les attraits de notre région, vous traverserez nos campagnes et nos forêts tout en évitant un maximum de routes.

Tous nos circuits sont soigneusement fléchés et de généreux ravitaillements vous seront proposés.

A votre retour vous disposerez d'une aire de nettoyage pour vos vélos et de douches pour vous rafraîchir. Vous aurez également la possibilité de vous restaurer à notre barbecue et de prendre un verre entre amis à la Cafétaria.

Nous vous attendons tous très nombreux !

Le Club Cycliste Baelenois



Après le succès rencontré lors de la première session l'automne dernier, Je Cours Pour Ma Forme revient ce printemps à Baelen !

Ne ratez pas le train cette fois !

Chaque semaine, donnez rendez-vous à votre santé !

Je Cours Pour Ma Forme est un programme d'initiation à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors : tout le monde est le bienvenu.

- Pas besoin d'être sportif,
- Pas besoin de savoir courir,
- La formation débute du niveau zéro (0-5 km) !

Les séances se déroulent au rythme de deux fois par semaine pendant trois mois. Présentez-vous simplement en tenue de sport avec des chaussures de course à pied.

La session se répartit sur 12 semaines d'entraînement et se clôture sur une dernière séance «test» la 13^{ème} semaine. Au terme de celles-ci, vous serez capable de courir 5 km (niveau 1) ou 10 km (niveau 2). Cette année, un niveau 3 (10 km + vite) sera organisé si la demande est réelle.

Pas de compétition en vue. Les objectifs du programme sont contenus dans ces deux mots : santé et convivialité.



Lieu de rendez-vous :

Parc communal de Baelen (près de l'église)

Quand : Les mercredis à 19h et dimanches à 10h (sous réserve)

Combien : 40 euros/personne (comprend une assurance, 2 séances/semaine)

Première séance la deuxième semaine du mois de mars !

Infos et inscriptions : arnaudscheen@gmail.com - Veuillez indiquer votre nom, prénom, date de naissance, n° de tél., niveau souhaité (0-5 km, 5-10 km, 10 + vite).

Courez nous rejoindre !

Org. ASBL Club Cycliste Baelenois

Gileppe Haute-Fagnes
Bicyclie

BAELEN

23EME RANDONNEE CLUB CYCLISTE BAELENOIS

Avec le soutien du Député Provincial en charge des Sports

DISTANCES/AFSTANDEN:
25 - 35 - 45 - 55 KM

DIMANCHE 10 AVRIL
ZONDAG

INFO: 0474 53 17 25
START ENTRE/TUSSEN 08:00 - 11:30
INSCRIPTION/INSCHRIJVING: 4-5 EUR
LIEU/PLAATST: FOYER CULTUREL,
RUE DE LA RÉGENCE, 1 4837 BAELEN
S VESDRE
EMAIL: DANIEL.NULLENS@PRECICAP33E

www.GGHF.BE

SPAX FOX EBC BRAKES IRC TIRE BIKERS

Alcatraz NOTUBES devinci Oritex

Calendrier des activités 2016 du L.A.C.



A partir du 18/02/2016 :

Exposition «Des Barbares dans l'Empire Romain» au Musée Curtius à Liège

Avril/mai : Excursion à déterminer

Du 03 au 05/06/2016 : Exposition de Raphaël Demarteau dans les locaux de la Maison communale à Baelen

Le samedi 04 juin 2016 : Concours de dessins et spectacle pour les enfants à Baelen

Fin juin 2016 : Exposition des Alizés dans les locaux de la Résidence Saint-Joseph à Membach

Fin juin 2016 : Concours de dessins à Membach

Le 11 septembre 2016 : Visite chez Artis

Le 02 octobre 2016 : Balade champignons

Le 09 octobre 2016 : Petit déjeuner Oxfam

Plus de détails dans les prochaines éditions du bulletin communal.

Info : Nathalie Thönnissen 0486/90.23.63



vous invitent à leur 5^{ème} balade contée

Thème : Les Gaulois

Date : Samedi 29 mai

Lieu : à définir

Départs tous les ¼ d'heure : premier départ à 17h, dernier à 19h

Durée : ± 1h30

PAF : 3€ (1 boisson comprise)

Inscriptions vivement souhaitées : leszinzinconnus@gmail.com ou au 0494/21 17 70

Plus d'infos très bientôt sur www.facebook.com/leszinzinconnus

PROFESSIONS DE FOI A BAELEN - 24 avril 2016

BOSCH	Théo	Forges, 4	4837 Baelen
CAUFRIEZ	Liam	Route de Dolhain, 14a	4837 Baelen
ERNST	Estelle	Rue du Thier, 34	4837 Baelen
EMMERMANN	Marie	Rue St Paul, 19	4837 Baelen
FRANSSEN	Céline	Heggen, 9c	4837 Baelen
FREBEL	Maxim	Heggen, 18	4837 Baelen
HENNES	Inès	Route d'Eupen, 57	4837 Baelen
LEJEUNE	Olivia	Route d'Eupen, 22	4837 Baelen
LOOZEN	Justin	Route de Dolhain, 8	4837 Baelen
VAN BRABANT	Vanina	Chemin de St Roch, 38	4831 Bilstain
WEICKMANS	Isaline	Rue Longue, 16	4837 Baelen

PROFESSIONS DE FOI A MEMBACH

Le dimanche 1^{er} mai 2016,

6 jeunes de la paroisse de Membach feront leur

Profession de Foi -

en l'Eglise Saint Jean-Baptiste de Membach.

DÜRNHOLZ	Lou	Rue Braun, 2	4837 Membach
FRANSSEN	Louise	Rue Albert 1er, 20	4837 Membach
GEORIS	Lindsay	Rue des écoles, 27	4800 Verviers
MOERS	Cléa	Rue Boveroth, 51 a	4837 Membach
MOSSOUX	Adrien	Rue des Fusillés, 35	4837 Membach
MOUTSCHEN	Lisa	Rue Boveroth, 44	4837 Membach



Le club de Volley Ball JBM VBC Baelen

Le club de Volley Ball JBM VBC Baelen vous propose son calendrier des rencontres à domicile pour le mois de janvier 2016.

Nous vous rappelons que l'entrée de la salle (Foyer Culturel et Sportif, rue de la Régence 1) est gratuite et que la cafétéria est accessible à tous.

La rencontre réserve a lieu 1h15 avant l'heure indiquée pour les équipes P1, P2 et P4. Pour les pupilles, les activités ont lieu 1h avant l'heure mentionnée.

DIMANCHE 06.03.2016 : Pupilles 1 – St Jo Herve à 10h00

DIMANCHE 13.03.2016 : Pupilles 1 – Hermalle à 10h00

VENDREDI 25.03.2016 : P2 Dames – Vollamac à 21h15

VENDREDI 01.04.2016 : P1 Messieurs – Tihange-Huy à 21h15

VENDREDI 08.04.2016 : P1 Messieurs – Aywaille à 21h15

SAMEDI 09.04.2016 : P4 Dames – Vollamac à 18h15

VENDREDI 15.04.2016 : P1 Messieurs – Juprelle à 21h15

SAMEDI 16.04.2016 : P4 Dames – St Louis à 18h15

DIMANCHE 17.04.2016 : Pupilles 1 – Sporta EK à 10h00

VENDREDI 22.04.2016 : P2 Dames – St Louis à 21h15

SAMEDI 23.04.2016 : P4 Dames – Tihange-Huy à 16h15

P1 Messieurs – Renaissance à 20h15

N'hésitez pas à consulter notre site internet, www.jbmvc.be, où vous retrouverez toutes les informations sur les matchs et sur notre club en général.

Venez nombreux nous applaudir et nous soutenir !



Do it for oxfam!

Que vous soyez sportifs du dimanche ou de haut niveau, dépassez vos limites et soutenez les projets Oxfam à travers le monde. Ces défis vous emmèneront dans des aventures solidaires et sportives hors du commun.

Oxfam Peacewalker

Oxfam Peacewalker, c'est le nouveau défi sportif et solidaire d'Oxfam. Venez marcher le 14 mai en équipe de quatre sur un parcours historique de 42 km dans la belle région du Westhoek. Et récoltez 750 euros minimum par équipe pour venir en aide aux victimes des conflits armés. Une manière aussi de rendre hommage aux civils et aux soldats qui ont perdu la vie dans la région lors de la Première guerre mondiale.

Samedi 14 mai 2016

www.oxfampeacewalker.be

20 kilomètres de Bruxelles

Vous avez envie de vous inscrire aux 20 km de Bruxelles? Faites-en un défi sportif et solidaire. Rejoignez l'équipe « Oxfam Unlimited » et récoltez minimum 75 euros pour Oxfam-Solidarité.

Dimanche 29 mai 2016

www.oxfamsol.be/fr/20km

Oxfam Trailwalker

Pour les audacieux au grand coeur, Oxfam Trailwalker est votre chance d'accéder à la gloire éternelle. La neuvième édition belge a lieu dans les Hautes Fagnes, l'une des réserves naturelles les mieux préservées du pays. Cette année, l'organisation vous propose un tout nouveau parcours (Butgenbach-Eupen). Chaque équipe s'engage à récolter 1.500 euros pour les projets d'Oxfam-Solidarité. C'est un défi à la portée de tous mais à ne pas sous-estimer; nous vous donnons une série de trucs et astuces pour une bonne préparation. Montez une solide équipe de supporteurs pour vous accompagner tout au long du défi.

Les 27 et 28 août 2016

www.oxfamtrailwalker.be

Entraînement cardio et fessiers

A Baelen, dans une ambiance familiale, nous vous proposons un entraînement « cardio / fessiers ». L'entraînement se fait en musique, très rythmée : d'abord nous répétons plusieurs fois les divers exercices, pour poursuivre ensuite avec une chorégraphie et l'enchaînement de tous les exercices. La répétition des exercices, où chacun travaille à son niveau, permet une amélioration de votre condition physique et de l'endurance cardio-vasculaire.

L'entraînement cardio-vasculaire apporte de nombreux bienfaits pour la santé et le maintien d'un poids de forme. En reprenant des exercices d'aérobic et de fitness, nous travaillons toute la chaîne musculaire du corps.

Toute la chaîne musculaire est travaillée afin de retrouver un bon équilibre et un bon maintien. Le coach diplômé effectue les exercices et veille à ce que les exercices soient répétés correctement afin de préserver la santé ; le cas échéant, correction est faite, ainsi nous travaillons en toute sécurité. Cette méthode d'entraînement favorise un bon équilibre, améliore la souplesse et la coordination du corps. Durant une heure de cours, nous brûlons en moyenne 600 à 800 calories, tous les muscles sont tonifiés. De plus, ce cours permet d'éliminer le stress mental tout en s'amusant !

Nous faisons partie des clubs où la mutuelle vous soutient avec une intervention sport. Renseignez-vous auprès de votre mutuelle!

Intéressé par une mise ou remise en forme ?

Venez nous rejoindre lors d'un cours d'initiation gratuit !

Le mardi et/ou le jeudi de 19h00 à 20h00 à l'école de Baelen, dans la salle de psychomotricité de l'école maternelle, rue de la Régence 1 à 4837 Baelen.

Personne de contact : Walter au 0486 15 56 73

<http://kai-ki.be/>

Avis aux membres et à leurs amis - A vos agendas !

PROCHAINE EXCURSION DE L'AMICALE DES 3X20 DE BAELEN

Le 10 avril, nous organisons une escapade amicale à Louvain/Leuven, où une messe est programmée dans la crypte de l'église Saint-Joseph. Elle sera suivie d'un dîner convivial. L'après-midi sera consacrée à la visite du musée du Père Damien, à Tremelo.

Ceux que cette excursion intéresse peuvent s'inscrire et obtenir de plus amples informations auprès de :

Léon CORMAN, Président : 087 / 76.40.36

Josette LEBAN-CORMAN, Trésorière : 087 / 76.31.74

Denise GERKENS-PALM, Secrétaire : 0477 / 81.18.65

Merci de votre bonne attention.



Chiens Heureux

C'est sur une variante dans la série des activités annuelles du club des Chiensheureux que s'est terminée 2015. En effet, la conférence donnée par la vétérinaire comportementaliste Joëlle Hoffman sur le thème des troubles comportementaux chez les chiens a remporté un certain succès et a pu ouvrir et enrichir la réflexion de tout un chacun par rapport à ce thème. Merci à Monsieur le Bourgmestre de s'être intéressé une fois de plus à notre démarche en y participant !

L'année 2015 s'est achevée, malgré les actualités dramatiques, en douceur pour les Chiensheureux. En douceur, grâce à la clémence du temps jusqu'à mi-novembre, et en douceur, car après 11 mois et demi bien remplis, chiens et membres, comité et moniteurs auront pu profiter de 2 semaines de repos lors des périodes de Fêtes.

Nous dressons une fois de plus un bilan très positif de l'année écoulée. L'évolution de chaque couple maître-chien au fil des semaines récompense les efforts de toute l'équipe des Chiensheureux.

Force est de constater que la rigueur de notre organisation, notre philosophie de l'éducation canine et notre conviction d'un comportement adéquat des propriétaires de nos amis à 4 pattes sont des éléments porteurs d'une grande satisfaction pour tous.

Le club canin entame un an neuf avec déjà un planning d'activités bien étoffé pour tous ceux qui veulent poursuivre ou débiter les aventures « chiens admis ». (voir le site www.chiensheureux.be)

Nous rappelons à tous les habitants de la commune et aux autres l'existence de notre école des chiots qui, à notre sens, reste le meilleur moyen de donner un bon départ dans la vie à un chien et de prendre en tant que maître de bonnes attitudes. N'hésitez pas à nous contacter, de même que pour les leçons d'obéissance ou toute question.



Et surtout, l'occasion est donnée aux Chiensheureux de présenter à Monsieur le Bourgmestre, M.FYON, à toutes les personnes de la commune qui nous apportent leur aide ainsi qu'à vous, lecteurs des « infos communales Baelen-Membach », nos meilleurs souhaits pour 2016 ainsi que de nombreux moments de complicité avec vos fidèles toutous !



Quelques mots d'un de nos concitoyens

Vieillir en rêvant

Parfois quand les notes s'égrenent
En m'aidant à passer le temps
Je pense au vent qui les emmène
Et je me dis : c'est moi le vent

Je quitte mon corps et je rêve
Je pardonne au temps qui s'en va
Ma joie est profonde et m'élève
Mais le temps ne pardonne pas.

Pour aider mon corps à subir
Pour qu'il ne me fasse plus souffrir
J'essaie encore d'être le vent
Comme lui, errant calmement
Je plane au-delà du malheur
La paix revient et dans mon cœur
Pose son faisceau de lumière
C'est un peu comme une prière
Que je disais encore enfant
Quand je faisais confiance au temps

Et voilà qu'en moi tout rayonne
Avec mon corps qui s'abandonne
Mon esprit n'est plus que repos
Je dois être déjà bien haut
Pourtant je veux rester sur terre
Car je sais que tout y est beau
Les grandes peines et la misère
Nous préparent au renouveau

A présent je trouve un visage
Au milieu je dessine un cœur
Et pour donner vie à l'image
J'ajoute un halo de bonheur
Si vous accompagnez mes songes
Vous vivrez peut-être avec moi
La grande joie qui se prolonge
En vérité, amour et foi.

H.W.



LA «SOCIÉTÉ ROYALE DE TIR SAINT-PAUL BAELEN» fêtera en 2017 ses 300 ans.

Le comité et la commission créée dans ce but souhaiteraient rassembler un maximum d'archives en vue de leur exposition éventuelle. Ils font appel à tous ceux qui possèderaient quelques souvenirs (textes, documents, photos...).

Les documents pourraient être scannés ou prêtés. Les objets seront gardés en lieu sûr avant de vous être rendus après cette même exposition.

Le cas échéant, vous pouvez contacter un membre du comité.

Merci d'avance.



SPECTACLE du GROUPE EXPRESSIONS

SUR LE THÈME DU VOYAGE LE SAMEDI 30 AVRIL 2016

À 18H30 À LA SALLE DU FOYER CULTUREL DE BAELEN



Du renouveau dans le Groupe Expressions cette année : deux nouvelles monitrices de danse et un spectacle de fin de saison qui vous fera voyager à travers le monde. Laissez-vous emporter le temps d'une soirée par la danse, les rêves de Germaine, la chanson..., avec la participation d'une invitée de choix, Marlène DORCENA, chanteuse haïtienne. Ne ratez pas cette occasion. Pour les curieux qui voudraient en savoir plus : 0477/330264. PAF : 2 euros.

Solidarité Villages Baelen-Membach

Après 25 ans d'aide et de soutien aux personnes en difficulté, les membres de Solidarité Villages Baelen-Membach ont pris la décision de dissoudre le groupe et d'arrêter ses actions.

Né en 1990 avec l'opération « SOS Villages Roumains », le groupe s'est tourné au cours des années vers d'autres actions.

Nous sommes fiers d'avoir pu aider l'école de Lunca Calnicului en Roumanie, des projets de développement en Afrique (création d'une savonnerie au Bénin, soutien à la pouponnière de Dakar, ...), l'école de Tipa-Tipa et un projet d'éducation à Haïti, et d'avoir soutenu des associations d'aide internationales telles que Fondcab, Médecins sans Frontières, ...

Nous avons aussi été actifs près de chez nous : aide à l'installation de réfugiés, soutien financier pour des malades (coûts médicaux onéreux), colis de Noël offert aux démunis, achat de meubles et autres objets nécessaires à des familles en difficulté, coopération avec des associations locales et régionales, ...

Mais tout ceci n'aurait pas été possible sans votre soutien.

Nous tenons donc à remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus tout au long de ces années par des dons, du sponsoring, ou par leur présence lors de nos activités (repas et concerts). Nous remercions en particulier l'administration communale et l'école qui ont mis à notre disposition le réfectoire et la cuisine pour notre repas annuel, ainsi que Sandra qui a été une aide très précieuse pour l'organisation et la gestion des repas lors de ces dîners.

Nous voulons aussi remercier la Fabrique d'Eglise et les deux sacristines pour nous avoir permis d'organiser nos concerts dans l'église, ainsi que Roland Smeets et le SBBE en tant qu'acteur et co-organisateur de ces concerts.

Nous espérons que nos actions passées seront une source d'inspiration pour d'autres personnes qui pourront prendre le relais à leur façon.

Merci encore à tous.

Les sept nains NOUVELLE FORMULE : ateliers créatifs

AVIS À TOUS LES AMATEURS D'ATELIERS CRÉATIFS



Rendez-vous à la Cantellerie, rue de la Régence, 4837 Baelen (en face de la maison communale) les mercredis 16 mars et 23 mars.

Mercredi 16 mars de 14h à 17 h,
nous vous proposons trois ateliers au choix :

- ° Décorations diverses d'œufs de Pâques
- ° Scrapbooking
- ° Bougies

Inscription pour le samedi 12 mars au plus tard en versant la participation au compte des sept nains.

Mercredi 23 mars de 14h à 17h,
nous vous proposons trois ateliers au choix :

- ° Atelier floral avec démonstration d'une table décorée pour Pâques
- ° Travail de la feutrine
- ° Scrapbooking

Inscription pour le samedi 19 mars au plus tard en versant la participation au compte des sept nains.

Prix d'un atelier : 10 €. Il faut compter entre 5 et 10 € en plus pour le matériel (suivant quantité) à payer le jour de l'atelier.

Les 10 € sont à verser au compte « 001-5202650-34 », « Les sept Nains », route de Dolhain 22, 4837 Baelen avec la mention de l'atelier choisi. L'inscription ne sera valide qu'après paiement.

Pour plus de renseignements : 087/76.45.67 entre 17h et 20h..

LES SEPT NAINS

Route de Dolhain 22 - 4837 Baelen - tél : 087/76.45.67

BALADE

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées les dimanches suivants :

03.04 TEUVEN • 01.05 BATTICE • 12.06 SIPPENAEKEN

Point de rencontre : devant la maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2 h ou 8 km

Difficulté : aucune

Équipement : chaussures de marche – bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0477/56.38.64

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58

Théâtre à Membach

Le groupe de théâtre *«Scène entr'amis»* de Membach a le plaisir de vous inviter à son prochain spectacle

MAMAN, Y'A PAPA QUI BOUGE ENCORE !

Comédie en 3 actes de René BRUNEAU

Deux représentations
en la **salle ST JEAN de MEMBACH**

SAMEDI 19 MARS 2016 À 20:00 HEURES

DIMANCHE 20 MARS 2016 À 16.00 HEURES

Mise en scène: Eliane DUMOULIN-BECKERS

L'enfer, est, dit-on, pavé de bonnes intentions. C'est ce que doit penser Félix lorsque, dans son univers feutré et masculin, déboulent Donatienne et sa fille Clémentine! Lui, est une ancienne gloire de la danse. Elles, sont les deux seules femmes de sa vie, qu'il a fait rechercher pour soulager sa conscience: Donatienne fut un petit rat de l'opéra qu'il séduisit, engrossa et abandonna. Au soir de son existence, il a décidé de leur léguer sa belle maison de Neuilly ...

Personnages

(par ordre d'arrivée sur scène)

DONATIENNE	Christine MATHIEU-PIRENNE
CLEMENTINE	Marie-Christine JORIS
FRED	David DEJALLE
FELIX	Pierre CRUTZEN
MADO	Chantal THUNUS
DENISE	Tatiana JANSEN
LEJEUNE	Antoine MATHIEU
LE POMPIER DE SERVICE	Michel MASSENAUX
LA VOIX OFF DU REGISSEUR	Auréli DE DIJCKER
Costumes et accessoires	Auréli DE DIJCKER
Aide-mémoire	Gisèle COOLS-LEMMENS

PETITE RESTAURATION

Pendant les entractes et en fin de représentation, vente de pistolets et gâteaux à prix modique par Caroline De-jalle et son équipe. Les bénéfices de cette vente seront intégralement attribués à l'association «Le combat de Tom». Tom est un enfant de 4 ans atteint de la maladie de «Pompe», une maladie génétique rare qui nécessite des soins et du matériel coûteux.

PREVENTE : 6,00 € à partir du 15.01.2016 chez Alex COOLS, rue du Pensionnat 6 – 4837 MEMBACH (087/74 36 22 – alexandre.cools@skynet.be)

SOIREE: 6,00 € - enfants de - 12 ans: gratuit.

Forum Solidarité Welkenraedt/ Baelen

Le Forum Solidarité Welkenraedt/Baelen vous invite

- **LE VENDREDI 18 MARS**
À LA PROJECTION DU FILM « DEMAIN »
au Centre culturel de Welkenraedt à 20 h.
- **LE SAMEDI 19 MARS**
À UN SOUPER FROMAGE-CHARCUTERIE
SUIVI D'UN BAL FOLK
au profit du nouveau projet Papot'thé
au réfectoire de l'école communale
de Welkenraedt à partir de 18h30
- **À VENIR PARTICIPER AUX**
RENCONTRES « PAPOT'THÉ »,
pour les femmes d'ici et d'ailleurs
(pour plus d'informations voir les affiches ci-joint)

PARTOUT DANS LE MONDE, DES SOLUTIONS EXISTENT

DEMAIN

UN FILM DE
CYRIL DION ET MÉLANIE LAURENT

VENDREDI 18 MARS À 20H
AU CENTRE CULTUREL DE WELKENRAEDT



LE FORUM SOLIDARITÉ VOUS INVITE... SAMEDI 19 MARS

AU PROFIT DU PROJET « PAPOT'THÉ »

18H30 : BUFFET FROMAGE OU CHARCUTERIE

21H00 : INITIATION ET BAL DE DANSES FOLK

animé par Fabrice et Florence De Schryver

Danser tous ensemble, ou à deux, des danses entraînantes avec pour seul point commun des pas extrêmement simples et accessibles à tous, des enfants aux aînés



www.dansonsensemble.be • Dansons Ensemble

ÉCOLE COMMUNALE DE WELKENRAEDT
RUE DE L'ÉGLISE 8

BUFFET + BAL : 12€/ADULTE • 8€/ENFANT
BAL FOLK : 4€ (GRATUIT -12ANS)

Réservation indispensable au buffet fromage-charcuterie jusqu'au vendredi 11/03 à 17h
Par mail : forum.solidarite@gmail.com • par téléphone : 087/25.90.29

